L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 22 MARS 1871.

FEUILLETON

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

I

LA GUERRE DANS L'OUEST.

(Suite.)

Au reste, il ne fallait pas que la durée des expéditions dépassât guère une semaine.

Ce terme expiré, quel que fût le dénouement, le paysan retournait à son champ, embrassait sa femme et "prendre une chemise blanche," quitte à revenir quelques jours après, avec une religieuse exactitude, au premier appel de ses chefs.

Le respect de ces habitudes était une des conditions du succès: on en eut la preuve, lorsque, le cercle des opérations s'élargissant, on voulut assujettir ces vainqueurs indisciplinés à des excursions plus éloignées et à une plus longue présence sous les armes.

Tout Vendéen fit d'abord la guerre à ses frais, payant ses dépenses de sa bourse, et vivant du pain de son ménage.

Plus tard, quand les châteaux et les chaumières furent brûlés, on émit des bons au nom du roi; les paroisses se cotisèrent pour les fournitures des grains, des bœufs et des moutons.

Les femmes apprêtaient le pain, et, à genoux sur les routes où les blancs devaient passer, elles récitaient leur chapelet en attendant les royalistes, auxquels elles offraient l'aumône de la foi.

Les paroisses armées communiquaient entre elles au moyen de courriers établis dans toutes les communes, et toujours prêts à partir.

C'étaient souvent des enfants et des femmes qui portaient dans leurs sabots les dépêches de la plus terrible gravité, et qui, connaissant à merveille les moindres détours du pays, se glissaient invisibles à travers les lignes des bleus.

En outre, les Vendéens avaient organisé une correspondance télégraphique au sommet de toutes les hauteurs, de tous les moulins et de tous les grands arbres.

Ils appliquaient à ces arbres des échelles portatives, observaient des plus hautes branches la marche des bleus, et tiraient un son convenu de leur corne de pasteur.

Une sorte de gamme arrêtée d'avance possédait différentes significations, suivant la note émise par le veilleur.

Le son, répété de distance en distance, portait la bonne ou mauvaise nouvelle à tous ceux qu'elle intéressait.

La disposition des ailes des moulins avait aussi son langage.

Ceux de la montagne des Alouettes, près les Herbiers, étaient consultés à toute heure par les divisions du centre.

Nous l'avons dit, les premiers jours de mars avaient vu éclater la guerre.

En moins de deux mois l'insurrection prit des proportions gigantesques, menaçant d'envahir l'ouest entier de la France.

Des cruautés inouïes se commettaient au nom des deux partis, et plus le temps s'écoulait, plus la guerre avançait, plus la haine et la sauvagerie prenaient des deux côtés de force et d'ardeur.

Pour répondre aux atrocités accomplies par le général républicain Westerman, auquel Bonchamp ne donnait que l'épithète de "tigre", quatre cents soldats bleus prisonniers furent égorgés à Machecoul.

Sauveur, receveur à la Roche-Bernard, ayant refusé de livrer sa caisse aux insurgés qui s'étaient emparés de la ville aux cris de: "Vive le roi!" fut attaché à un arbre et fusillé.

A partir du mois d'avril 1793, la Vendée, théâtre de la guerre, ne devint plus qu'un vaste champ de carnage.

La proscription des Girondins, le 31 mai suivant, vint redonner encore de la vigueur au soulèvement des populations et faire atteindre à la guerre civile toute l'apogée de sa rage.

Il y avait loin de la guerre qui se faisait alors à celle commencée sous les auspices de La Rouairie, et qui n'était, pour ainsi dire, qu'une intrigue de gentilshommes bretons.

Le 7 juin, une proclamation au nom de Louis XVIII fut faite et lue à l'armée vendéenne, qui s'empara le jour même de Doué.

Le 9, elle arriva devant Saumur, emporta la ville et força le lendemain le château à se rendre.

Maîtres du cours de la Loire, les royalistes pouvaient alors marcher sur Nantes ou sur La Flèche, et même sur Paris.

La France républicaine était dans une position désespérante.

Au nord et à l'est, l'étranger envahissait son sol.

A l'ouest, ses propres enfants déchiraient son sein.

La Convention, pour résister aux révoltes de Normandie, de Bretagne et de Vendée, était obligée de disséminer ses forces, par conséquent de les amoindrir.

Cathelineau, nommé généralissime des Vendéens, résolut de s'emparer de Nantes, défendue par le marquis de Canclaux.

Une balle, qui tua le chef royaliste, sauva la ville en mettant le découragement parmi les assiégeants.

Pendant plusieurs jours, l'armée des blancs, désolée, demanda des nouvelles de celui qu'elle appelait son père.

Un vieux paysan annonça ainsi la mort du général:

— Le bon général a rendu l'âme à qui la lui avait donnée pour venger sa gloire.

Cathelineau laissa un nom respecté: aucun chef plus que lui n'a représenté le caractère vendéen.

On le surnommait le "Saint d'Anjou."

Le 5 juillet, Westerman fut défait à Châtillon.

Les 17 et 18, Labarollière fut battu à Vihiers.

A la fin du mois, l'insurrection, plus menaçante que jamais en dépit de son échec devant Nantes, dominait toute l'étendue de son territoire.

Biron, Westerman, Berthier, Menou, dénoncés par Rossin et ses agents, furent mandés à Paris.

Beaucoup de gens ne se faisaient point d'illusion: ces dangers de la république existaient en Vendée; cette guerre réagissait sur l'extérieur.

— Détruisez la Vendée! s'écriait Barrère, Valenciennes et Condé ne seront plus au pouvoir de l'Autrichien. Détruisez la Vendée! l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque. Détruisez la Vendée! le Rhin sera délivré des Prussiens. Enfin, chaque coup que vous frapperez sur la Vendée retentira dans les villes rebelles, dans les départements fédéralistes, sur les frontières envahies.

La Convention, dans une séance solennelle, crut ne pouvoir faire mieux que de fixer au 20 octobre suivant (1793) la fin de la guerre vendéenne, et elle accompagna son décret de cette énergique proclamation:

"Soldats de la liberté! il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre! le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir! La reconnaissance nationale attend à cette époque tous ceux dont la valeur et le patriotisme auront affermi sans retour la liberté et la république!"

Ainsi la Convention décrétait, par avance, la victoire; mais autre chose est de vaincre sur le papier, dans les conseils, ou de vaincre sur le champ de bataille.

Le gouvernement envoya d'autres généraux en Vendée, où Canclaux se proposait d'opérer un grand mouvement offensif et battait effectivement Bonchamp, dans le moment même où un décret le destituait ainsi qu'Aubert du Brayer et Grouchy.

Cependant l'armée de Mayence, ayant Kléber à sa tête, avançait à marches forcées.

Le 18 septembre, elle rencontra à Torfou les royalistes.

Le combat fut sanglant, et les républicains battus après une lutte épouvantable.

Les Vendéens les appelaient par dérision les "Faïençais"; mais les républicains ne devaient pas tarder à prendre leur revanche: la bataille de Cholet, la seule qui eut le caractère des batailles militaires, vint porter un rude coup aux royalistes.

Elle eut lieu le 14 octobre.

Tout y fut carnage, acharnement, héroïsme de part et d'autre.

Les Vendéens s'élancèrent en courant en colonnes serrées sur une lande découverte, et enfoncèrent d'abord les bataillons ennemis.

Un tourbillon de fuyards entraîna Carrier à cheval, et le représentant Merlin, brave et payant de sa personne, fit le service du canon.

Mais les Mayençais accouraient la baïonnette en avant.

Kléber, Marceau, Beaupuis, Haxo se multipliaient et donnaient l'exemple.

Tout était encore incertain sur le sort de la journée, cependant lorsque d'Elbée et Bonchamp tombèrent grièvement blessés.

Alors la fortune se décida pour les Mayençais.

Les Vendéens se dispersèrent, emmenant néanmoins avec eux les prisonniers qu'ils avaient faits au commencement de l'action.

Quatre jours après, le 18 du même mois, les bleus, marchant sur Beaupréau, entendirent tout à coup les cris de:

— Vive la république! vive Bonchamp!

C'était quatre mille prisonniers qui revenaient vers leurs camarades.

Ils racontèrent que Bonchamp les avait délivrés avant de rendre le dernier soupir.

Bonchamp, en effet, étendu sur un matelas et expirant, avait dit aux Vendéens qui voulaient fusiller ces hommes:

— Grâce aux prisonniers! Bonchamp l'ordonne!

Puis il mourut.

Bonchamp était l'homme le plus aimé, le plus estimé de l'armée royaliste depuis la mort de Cathelineau.

[illegible]

"La Vendée n'est plus!"

[illegible]

L'opinion de Kléber, qui prétendait que tout n'était pas fini, devait l'emporter avec le temps.

[illegible]

Les armées républicaines perdaient chaque jour du terrain sous les ordres d'Antoine Rossignol, célèbre par ses continuels revers, bien que le comité de Salut public l'appelât son "fils aîné."

Ce fut alors que, sur la proposition de [illegible], l'armée républicaine [illegible]. Les [illegible] allaient recommencer plus [illegible] que jamais, car la Bretagne vint à ce moment au secours de la Vendée.

Jean Chouan ou plutôt Jean Cottereau, puisqu'il est plus connu sous ce nom, avait rejoint avec ses bandes l'armée de La Rochejacquelein à Laval, et le prince de Talmont était arrivé avec un renfort de cinq mille Manceaux.

Cette fois la guerre allait changer de nom, et se nommer définitivement la "Chouannerie."

C'est à cette époque, décembre 1793, que nous reprenons notre récit.

Que le lecteur nous pardonne l'espèce de petit précis de la guerre de l'Ouest que nous venons de donner; mais il reconnaîtra que pour la clarté de ce qui va suivre, les pages qui précèdent étaient de toute utilité.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 21 mars 1871.

Il ne s'est pas opéré de changements dans le marché monétaire. Les fonds disponibles excèdent les besoins des bons emprunteurs. Dans les rues, le taux de l'intérêt est encore nominal à 8 et 10 pour cent par an les billets No. 1, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, 10 à 11 et 12 les billets No. 1 de commerce, sans garanties collatérales, 12 les bons, 9 à 10 le papier hypothécaire No. 1, et 11 à 12 le No. 2.

L'or a ouvert à 111 à 111 1/4 contre 111 1/4 à New York et fermé aux taux d'ouverture, après de faibles transactions. On a vendu $3,000, $12,000 et $18,000 à 111, $5,000 à 111 1/8, $2,000 et $20,000 à 111 1/4.—Le marché est presque dépourvu d'argent, mais on n'en demande guère. Un lot de $700, en demi-piastres américaines, a changé de mains, aujourd'hui, à 108 1/4. Nous cotons les demi-piastres américaines à 108 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 2 3/8 à 2 5/8 de prime sur l'or.

Les ventes de change étranger ont été assez fortes, et à des cours plus fermes. Il y avait, à la clôture, hausse de 1/4 pour cent. Les opérations de sterling comprennent 102,000 livres, dont 3000 connaissement à 120 5/8, 4500 à 120 3/4, 1000, 4000 et 10,000 clear No. 1 et 10,000 connaissement No. 1 à 121, 3000 clear No. 1 et 13,000 connaissement No. 1 à 121 1/8, 17,000 connaissement No. 1 et 10,000 connaissement No. 1 et clear à 121 à 121 3/8, 18,000 connaissement No. 1 et clear à 121 1/4 à 121 1/2, 3000 clear No. 1 et 4000 connaissement No. 1 à 121 3/8, 3000 clear No. 1 à 121 1/2. — Le sterling peut être coté maintenant à 120 3/4 à 121 1/4 le bon connaissement à connaissement No. 1 et clear et 121 3/4 à —— le change de banque.

Dans le change américain, les offres n'ont pas été nombreuses et il y a eu très bonne demande à l'ouverture. Plusieurs banques s'apercevant qu'elles ne pouvaient acheter des traites de commerce à moins de se soumettre à une hausse, ont élevé leurs taux à 1/8 d'escompte à pair et, plus tard, toutes les autres ont suivi leur exemple. Cette hausse a eu pour résultat d'augmenter considérablement les offres. Les transactions sont: $20,000, $25,000, $40,000 et $130,000 de banquiers, à vue, sur New York, à 1/16 d'escompte, $10,000, $25,000, $30,000 et $40,000 de banquiers à 1/8, $20,000, $[illegible] et $25,000 à 3/16, $50,000 de banquiers, $50,000 et $100,000 de banques à 5/32, $17,000 en change de commerce et $40,000 de banquiers à 3/16.

La demande d'actions s'est étendue principalement comme hier, aux actions dites de fantaisie. On a vendu 5, 5 et 5 actions du canal du Mississipi et du Golfe du Mexique à $3 00; 100 du chemin de fer de la rue St. Charles à $71; 100 du Land, Loan and Savings Association à $1 75, 200 à $1 80, 100 à $1 85; 400 du Crescent City Waterworks à $1 80 à $2, 100 à $1 90, 100, 100, 200 et 300 à $2—en tout 1200; 100 de la banque des Marchands and Traders Traders à $37 50; 50 et 100 des Abattoirs Crescent City $44 50, 100 à $44 75, 100 à $44 87 1/2, 50, 100 et 100 à $45; 215 du chemin de fer du Sud Est à $1 75.

Une vente de $6,000 de nouveaux mandats de l'Etat a eu lieu à 65. C'est la seule qui ait été annoncée. Les courtiers ont acheté les mandats de la police métropolitaine à 97 1/4 et ils ont vendus à 98 à 98 1/4.

Les billets de la ville ont été en demande pour être changés en certificats de l'agence fiscale, mais on n'a offert que des montants insignifiants. La dernière vente annoncée s'est faite à 10 pour cent d'escompte.

Plus tard.—Au Board des courtiers, la seule vente a été celle de 50 actions de la banque de l'Union à $39 1/2, option de l'acheteur, 30 jours, flat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 21 mars 1870.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 12700 balles, prises à des prix généralement plus stables et, dans quelques cas, d'une fraction au-dessus des taux d'hier. Nous modifions nos cotes et nous reproduisons en même temps les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les bas chiffres pour le strict.

En ajoutant 150 balles additionnelles ajoutées samedi et 350 balles ajoutées hier, les ventes, durant les 3 jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 22400 balles, et les recettes 19796 balles y inclus 731 balles des autres ports de livraison et 19065 proprement dites contre 24178 durant le même laps de temps la semaine dernière et 12996 l'an dernier. Recettes depuis le 31 août 1133726 balles, contre 905749 l'an dernier. Les exportations ont embrassé 2930 bal. dont 7366 à destination de Liverpool, 3465 à destination de Cork, pour y attendre des ordres, 1801 à destination de Brême, 3485 à destination du Havre, 1554 à destination d'Amsterdam, 1604 à destination de Cronstadt, 1684 à destination de Gelte, 1770 à destination de Venise, 1091 à destination de Boston, 871 à destination de Providence, 5187 à destination de New York, et 372 à destination de Baltimore.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	7 — à 7¼	
Low ordinary	8 — à 8¾	
Ordinary	9¼ à 10¼	9¾
Good ordinary	11¼ à 11¾	12
Low middling	12¾ à 13¼	13¾
Middling	14¾ à 14¼	14¼
Strict middl.	14¾ à 14½	14¾
Good middling	15 — à 15¼	15½

ÉTAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal.		90096
Arriv. dep. le dern. état		4909
Arrivé précédemm.	1192802	1197711
		1218407
Expédié aujourd'hui	11190	
Expédié précédemment	925527	935046
Stock en mains et à bord		283361

FRET—Les taux pour les ports étrangers n'ont pas varié. La demande continue à être bonne. Dans le cabotage les prix sont fermes. Nous cotons: coton pour Liverpool, sur voiliers ¾ d, pour le Havre et Bordeaux, sur voiliers 1¾ c pour les ports d'Allemagne 13/16d la livre, sur voiliers, gâteaux de graines de coton pour Liverpool, sur voiliers 35 à 37 à 6 d le tonneau. Tabac 55 à 60 s. Coton pour New York et Philadelphie ¾ c, farine pour do 80 à 85 c; maïs 20 c le boisseau.

TABAC—La demande a été meilleure durant les trois jours qui viennent de s'écouler et nous avons noté des ventes de 150 et 25 boucauts de vieux à des conditions privées et 12 de vieux à 8¾ c la livre. Les prix n'ont pas changé. Les achats ont été faits par un acheteur de New York.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 531 boucauts. La demande est bonne et porte sur les meilleures qualités: les prix sont fermes. 4¾ à 5¼ c pour l'inférieur, 6 à 6¼ pour le commun, 7 à 7¼ c pour le bon commun, 7¾ à 8 pour le fair 8¼ à 8½ pour le good fair, 8¾ à 9 c pour le fully fair, 9¼ à 9½ pour le prime, 9¾ à 10 pour le strictement prime, 10¼ à 1 pour la qualité de choix, 11 à 12 pour le jaune clarifié, 12 à 13 pour le blanc.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 742 barils. Les stocks de l'article sont pauvres et de qualité inférieure; partant il n'y a presque pas de mouvement. L'infér. fermentée se vend 20 à 25 c, la bonne fermentée 35 à 40c, la centrifug 30 à 40, selon la qualité, la recuite sur plantation 45 à 48 le gallon. La recuite des raffineries de la ville se vend 30 à 60 c, selon la qualité. Golden syrup 90 c à $1 le gallon.

FARINE—Le marché est amplement approvisionné de farines, mais la demande en est limitée. La superfine est cotée à 6 à 6 25, la double extra $6 50 à 6 75—, la triple extra $7 à 7 25 le baril. Les principales ventes aujourd'hui se sont bornées à 3000 barils dont 50 et 50 de superfine à $6 12½, 350 de simple extra à $6 40, 50 et 125 de double extra à $6 75, 75 de triple à $7, 900 de triple extra à $7 25, 100 de bonne triple extra à $7 50, 50, 250 et 200 d'extra de choix à $7 75, 100 et 150 do à $7 87½, 20 d'extra de choix à $8, 140 à $8 50 et 40 do à $9; 600 de double et 500 de triple extra à des conditions privées.

MAÏS—Stock rond et bonne demande, mais prix plus faciles. Ventes aujourd'hui de 8500 sacs dont 2500 de blanc et jaune mélangé à 71 c, 100 et 1300 de blanc à 73 c, 500, 400, 1100 et 1500 do à 70 c et 500 à 71 cts le boisseau.

AVOINE—Stock rond et bonne demande; ventes aujourd'hui de 1000 sacs dont 100, 150 et 500 de St Louis à 68 c.

BACON—Calme, vente de 7 sacs de cotés clear à 12 ½c 5 et 5 do à 12¼; 8 barriques d'épaules à 9c, 25 do de jambons à 16 c. Les épaules sont cotées à 9 c, les cotés clear ribbed 12 à 12 ½, les jambons curés au sucre 16 à 16½ c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Calme. Les détenteurs en demandent 9 c pour les épaules, 9 ¾ pour les cotés ribbed, 10 c pour les cotés clear ribbed et 10¼ pour les cotés désossés.

SON—Le stock de son est faible et les prix de l'article sont fermes; vente de 100 petits sacs à $1 40 les cent livres.

FOIN—Stock rond et bonne demande, 100 balles de prime de l'Ouest vendues à $25 le tonneau. La qualité de choix est cotée à $27 50 le tonneau.

PORC—Calme et les prix de l'article sont plus bas. Les détenteurs demandent $22 le baril de mess; vente de 500 barils—devant arriver—à $21 75 le baril; le mess se vend en détail $22 25 à 22 75 le baril.

SAINDOUX—Calme. Vente de 150 barillets de pressé à 14 c la livre. Le saindoux en tierçons est coté à 13¼ à 14 c. En barillet 13¾ à 14 cts.

BREAKFAST BACON—Calme à 15 à 16 cts la livre.

WHISKY—Le whisky Bourbon pur est en bonne demande et se vend rondement à $1 [illegible] à $5 le gallon selon la qualité. Le Bourbon [illegible] vaut $1 à 1 25 le gallon. Le whisky rectifié est calme et vaut 95 à 96 c le gallon de bonne preuve.

FROMAGE—Le fromage de choix de l'Ouest est assez rare et se vend rondement à 15 à 15½ c la livre. Réserve stable à 13½c. English Dairy calme à 17 à 19 cts la livre.

CAFÉ—Le marché est inactif, les importateurs [illegible] prime 15 à 16½ [illegible].

RIZ—Le riz de la Louisiane est rare et s'écoule à 8 ¾ c la livre [illegible], 7½c, pour l'ordinary et 6 à [illegible] pour le commun.

POIS-VACHES—Stock rond et prix [illegible]. Nous cotons le Yellow clay de la Caroline, le [illegible] à 2 35, et le noir [illegible] le boisseau.

BEURRE—Le stock de beurre de choix est faible et la demande bonne à 40 à 44c la livre de Goshen et 27 à 30 pour celui de l'Ouest. Les qualités inférieures abondent et sont [illegible] 22 à [illegible] pour celui du Nord et 17 à [illegible] pour celui de l'Ouest.

GRAINES DE COTON—L'article est offert librement à $12 le tonneau avec sacs et $10 à 15 sans sacs.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1871.

Arrivés hier—et boeufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an.

[illegible]

A vendre—[illegible] boeufs du Texas, 410 veaux et veaux d'un an, 130 cochons, 365 moutons, 71 vaches à lait.

Boeufs du Texas, bourrés au mais, 1re qualité, par livre nette	12	à	14
Boeufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Boeufs du Texas, 2e qlt., par tête	15 00	à	20 00
Cochons par livre, gr.	— 7	à	8
Cochons (Ouest) par livre, gr.	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 1re qlt., par tête	7 00	à	9 00
Moutons, 2de qlt., par tête	4 00	à	6 00
Moutons, 3me qlt., par tête	3 00	à	4 00
Vaches à lait, de choix, par tête	50 00	à	100 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	30 00	à	40 00
Veaux de lait, par tête	6 00	à	12 00
Veaux d'un an par tête	8 00	à	15 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

NOUVEAUTÉS.—La maison Godchaux & Nippert n'est jamais en arrière de la mode. C'est encore elle qui inaugure la saison de printemps avec de nouvelles marchandises de fantaisie. Garnitures nouveautés, rubans de tous genres, ombrelles, éventails, dentelles, parfumeries, gants de peau et mille autres articles de toilette pour dames, messieurs et enfants. Nous invitons le public à aller visiter le charmant Bazar du No 137 rue du Canal. Nous sommes persuadés que chacun y trouvera ce qu'il désire, et à des prix les plus modérés.

J. M. LAFFERRANDERIE,
Successeur de C. MARCHAL & CO.,
BOULANGER,
129, rue Dryades, ci-devant Philippa.
Biscuits Soda, Biscuits à la Crème, Biscuits au Beurre, Biscuits Pic-Nic, Biscuits au Sucre, Lemon Snaps, Ginger Nuts, Ginger Cakes, Biscuits pour les Cafés, Biscuits de bord, Biscuits français, Biscuits au vin.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL.
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
Par suite de la demande toujours croissante de sa bière [illegible], j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. [illegible]

C. MEHLE & CO.
CHRIS. MEHLE, B. C. STEINBRECH et J. DONALDSON,
Négociants Commissionnaires
POUR LA VENTE DE BESTIAUX,
Au Stock Landing, Nlle-Orléans.

AD. RINCK,
Peintre de Portraits,
67 . . . Rue Royale . . . 67

Feutre d'Irlande à Toits.
Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.
Dates des patentes—24 octobre 1866, 17 mai 1870.
PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.
NOUVELLE PRÉPARATION À TOITS (Non Inflammable)
DE D. ANDERSON & SON,
Seuls fabricants et propriétaires des patentes.
FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre inodore, feutre à cris, &c., &c.
Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. [illegible]
A vendre par J. G. LINGHAM & Co., agents.

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN.
Pour économiser la main d'œuvre et avoir des récoltes abondantes.
Employez LES CÉLÈBRES ENGRAIS, Le Superphosphate d'OS ou L'OS pulvérisé de STERN, (RAWBONE SUPERPHOSPHATE), Fabriqués par LOUIS STERN & BROS., à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).
Fabrique dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
Bureaux, No 14 de la rue de Chartres.
On y trouvera constamment du noir animal de tous les degrés, de l'acide sulphurique et de l'huile de pieds de boeufs.

L'ENGRAIS,
Celui qui coûte le moins et qui est le meilleur.
Avis aux Planteurs Sucriers et Cotonniers.
FAITES l'essai de la célèbre farine de graines de coton de la compagnie de fabrique d'huile d'Orléans. [illegible]
Prix $25 le Tonneau.
[illegible] Bureau de la Compagnie: No 17 de l'Exchange Place.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 18 mars 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A.M. ET DE 1 A 2 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales et des Etats-Unis voir les journaux anglais.

A
Angiada Jaime — Adnet Mr
Anchordoquy Ant. — Assona Mateo

B
Blancher Ulysse — Baqué L W
Baraty Baptiste — Bertrand François
Bertin Dominique — Bregnard Henri
Bigeon A R — Baglioli Carlo
Butturini Angelo

C
Cadinot Mr — Cabot y Comas Fco
Cauzac Adrien — Centeno Jose Fran
Chérault M F — Cimarelli Giuseppe
Crouère Paul — Courtade

D
Dargein Antoine — Demarchi Nicolo
Doguercy Charles — Del Monte Antonio
De la Grange Hermel — De Benedetti Paolo
Ducho Clément — Dorville Aurignac

F
Faneca Juan — Frenna Ignazio
Fresca Antonio — Fontouberta Jose

G
Garcia Leon M — Gand Henry
Gabinier, négociant — Gonzalez de Martinez Jr
Grosaro Mr — Guzman Hernandez
Guttierres Manuel

J
Jonavich Luca

L
Larroux Jean Marie — La Pauci Gaetano
Liado Juan — Lebourgeois Louis
Louise Marie Mme — Lons Jean

M
Manuel Ferdinand — Manich P
Magner Amandine Mlle — Mancel H
Michel Pierre — Morales Manuel Mr
Morvan Alex M — Muñoz Francisco R

O
Olivier Victor

P
Pepin N R — Pires Antonino
Pinto Agustin — Philippon Jolie Mme
Politi Joaquin — Pugliese Nicolas

R
Rohan Manuel — Rodrigues Antonio
Roman & Olivier

S
Sauviac Pierre — Salvo Gioachino
Sancho Rafael — Socola J B
Suarez Francisco

T
Thomas Frédéric — Torres Manuel B
Tallon Mr

V
Varela José — Vegtia Jean
Vigne Joseph — Vigne Jean
Villegas Fernando — Vuillemot Joséphine Me

Z
Zapata Chas

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MARS 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

A—Adnet, Jn. Bte. Auguste,
B—Beaucourt Auguste,
C—Courret Jn. Louis,
Courret Jn. Bernard,
D—Dubois Victor,
[illegible]
G—[illegible]
J—[illegible]
M—Morel J. (Mme),
Meaux, Basile et Léon,
P—Pascal Paul,
S—[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
[illegible]
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
[illegible]

Théâtres, Concerts, Bals &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

[illegible] Jeudi 23 Mars 1871. LE BARBIER DE SÉVILLE, Opéra en 4 actes, de Rossini.

[illegible] LA MUETTE DE PORTICI [illegible]

Les portes seront ouvertes à 7½ heures et le rideau se lèvera à 8 heures précises. Le Contrôle est ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

[illegible]

Académie de Musique.

Le plus grand succès de la saison! [illegible] VINGT NOUVELLES ÉTOILES [illegible]

[illegible] WALHALLA & BIOPLASTES [illegible]

BURLEY ET MARK.

[illegible] LITTLE JOHN SHEPPARD. [illegible] THE FENIAN'S OATH. [illegible]

LE SEUL

GRAND CONCERT

Que donnera, pendant son séjour à la Nlle-Orléans,

MERCREDI SOIR, 22 MARS, 1871,

A ODD FELLOWS HALL,

Mlle EMMA FAIREX,

Secondée par quelques-uns des premiers artistes et amateurs de cette ville.

Les billets se vendent aux principaux magasins de musique et, le soir de l'ouvert, au contrôle. Les portes s'ouvriront à 7 heures et demie et le concert commencera à 8 heures et demie. Pour plus de détails, voir le programme.

MUSÉE CRESCENT CITY,

Aux Nos 40 et 42 de la Rue St.-Charles.

On y voit un grand nombre de MERVEILLES VIVANTES, Des Animaux, des Tableaux rares, et 100,000 curiosités, —de toutes les parties du monde—

Un seul prix d'entrée.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

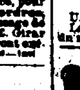

Club "Chanticleer,"

Successeur de l'ancien "PIT" ESPAGNOL, RUE COLUMBUS,

Entre les rues Amour et Bons-Enfants.

Les combats commenceront DIMANCHE, 26 mars, à 10 heures du matin.—[illegible]

INSTITUTIONS.

ACADÉMIE JEFFERSON,

DIRIGÉE PAR

G. J. LORD.

CETTE Institution a été transférée de la rue Conti No 128, à son ancien local, rue Bourbon No 44, entre les rues Bienville et Chartres.

L'emplacement à cet endroit est très étendu et parfaitement adapté à une Académie, ayant des classes et des dortoirs bien aérés, etc., et une grande cour pour les récréations et les exercices gymnastiques. Des changements et des réparations importantes ont été faits à l'établissement qui est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et des externes.

EDUCATION.

L'INSTITUT DE ST. JOSEPH, situé rue Ste-Anne, No. 287, reçoit les élèves, pensionnaires, blancs, pour le modique somme de deux dollars et demi par mois. Le Directeur espère que les parents voudront bien [illegible].

J. B. LEFEBVRE.

Institution de Demoiselles,

Au No 72 de la rue des Remparts, Entre les rues Bienville et Conti, (PENSIONNAT ET EXTERNAT.)

—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

Ex-professeur à l'Ecole Supérieure et à l'Ecole Normale de la Nlle-Orléans.

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN. CHEMIN DU BAYOU. Près Claiborne.

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane,) BATON ROUGE, LOUISIANE, FONDEE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin [illegible].

Le Bureau Académique se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, [illegible].

Cours des Études. [illegible]

Librairie, Appareils et Cabinets. [illegible]

Admission. [illegible]

Dépenses. [illegible]

Discipline. [illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois.

VOICI le moment où les planteurs, les négociants, les fabricants, les personnes qui tiennent maison, &c., doivent s'adresser à ceux qui sont à même de leur procurer de bons travailleurs, artisans et domestiques chinois. [illegible]

JULIUS LOEFFLER,

POSEUR ET MARCHAND d'installation de gaz.

196.........RUE DE CHARTRES.........196

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

L'ouvrage est garanti.

Willoz & Rostand,

Raffinerie Star de Sucre—Nos. 24 et 26 de la rue Fulton.

Sucre de la Louisiane—Golden Syrup. Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, re-cuite.—[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG.............Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à égrener, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toute espèce, cheminées et façades à bâtisses, en fer, barres de grilles et toute espèce de fontes.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51............RUE DU CAMP............51

JOS. S. COPES, Président.
[illegible], Vice-Président
JOHN S. WALTON, Trésorier.

Directeurs:
W. H. THOMAS, DAVID WALLACE,
HENRY PEYCHAUD, Dr W. H. HOLCOMBE.

[illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16............RUE ROYALE............16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs [illegible] de musique, cordes, etc. [illegible]

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS. [illegible]

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE [illegible]

FIÉD & BÉL. [illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE [illegible]

LOTERIE

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] CHAS. T. HOWARD [illegible]

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON. 50,000 NUMÉROS SEULEMENT.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

[illegible]

Médicaments.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

Le Baume Pectoral [illegible]

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien,

98 et 98, rue des Champs-Elysées.

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Co., [illegible]

DIPLOME D'HONNEUR [illegible]

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL

—ou—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

[illegible]

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

LE BAUME NO I DU DR. RICHAU [illegible]

LE BAUME NO 2 DU DR. RICHAU [illegible]

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU [illegible]

L'ELIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU [illegible]

D. B. RICHARDS, No. 228, Varick st. N. Y.

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, [illegible]

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" [illegible] Crescent City [illegible]

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres et Mélasses.

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS. Qui ont remporté les prix.

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS continuons à tenir ouverte au public une [illegible] MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Machines à sucre, des Chaudières à sucre, des Moulins à scie, [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE,

73............VIEILLE-LEVÉE............73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VINS rouges et blancs, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, [illegible]

MIRAMON,

99 & 101....Rue de Chartres....99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

EBENISTE ET TAPISSIER. Achat, échange et réparation de Meubles. Draperies et Matelas pour meubles en tous genres. [illegible]

BRILLIANT DE BUCK.

[illegible] "BRILLIANT" [illegible]

PREMIER PRIX [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLÉANS—VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QU'IL soit connu que ce vingt-septième jour de [illegible]

[illegible]

ARTICLE II. [illegible]

ARTICLE III. [illegible]

ARTICLE IV. [illegible]

ARTICLE V. [illegible]

ARTICLE VI. [illegible]

ARTICLE VII. [illegible]

ARTICLE VIII. [illegible]

ARTICLE IX. [illegible]

ARTICLE X. [illegible]

ARTICLE XI. [illegible]

ARTICLE XII. [illegible]

ARTICLE XIII. [illegible]

Lawrence McCormack, James Aikt. Luther, W. J. CASTELL. [illegible]

C. DARCANTEL, Notaire. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

T. J. [illegible] vs GEORGE F. PORTER. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Van Horn & Co., vs E. Legras.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. M. Lewis & Co vs B. J. Barkery.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. A. AVET vs F. J. [illegible]

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WM. T. RICHARDS vs THOS. GREEL & [illegible]

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN McCAFFREY & CO. vs LA DAME [illegible], veuve de [illegible] et EDWARD M. CONDON.

SEPTIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Thomas Jordo vs E. Reis et G. [illegible]

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN JOSEPH GIDIERE vs HORACE STACKHOUSE.

HUITIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MARTIN BOYD vs JULIEN [illegible]

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE [illegible] vs [illegible]

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

THEODORE REILLY BLANCHARD vs EUGENE WILLOZ.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES [illegible] vs [illegible]

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

SUCCESSION DE LYDIA ROBB [illegible]

[illegible] vs [illegible] McCLEAN [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JULIUS LOEFFLER vs JOSEPH JANSEN.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M. A. SOUTHWORTH et [illegible] vs GEORGE C. ROGERT & al.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ALMIRA DUBOIS, Administratrice, etc., vs WM. HIAM.

ADÈLE GERNON, épouse de J. G. Gernon, vs JOSÉPHINE DUBOIS, épouse de T. J. HOWELL et al., [illegible]

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Alexandre McNeil, Robert J. Duttoo [illegible] vs Michel J. Hanck.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

François Deshon vs Frank Wheaton, et als. (Emma Joséphine Wheaton, épouse de Lewis Gill et son époux et Miss Jeanne Wheaton.)

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

George Stewart vs La Dame Jane C. Robinson.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Green & [illegible] vs Marie Jeanne [illegible]

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN CONRAD MEYER vs JACOB SCHILLY.

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

Encan de Livres.

F. KELLER, Auctioneer de l'Hôtel de Chasse.

VENTE de LIVRES, à l'encan, tous les soirs, à 7 heures. Avances en comptant sur consignations, et achat de Bibliothèques.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve.

[illegible] Bottes, Souliers et Brodequins, 100 caisses Bottes et Congress assorties.

Reçus directement des manufacturiers par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.

PAR E. ROGER & CO.—E. Roger, Encanteur—JEUDI, 23 mars, à onze heures du matin, dans les magasins No 25 et 27, rue de la Vieille-Levée,

[illegible]

Conditions à la vente.

PAR D. E. MORPHY.

Vente Positive et sans Réserve de Verrerie.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, Encanteur—[illegible]

Conditions—Comptant.

PAR R. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY—R. J. Montgomery, encanteur—[illegible]

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR.

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente continuée.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, au passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 23 mars 1871, [illegible]

Conditions, comptant.

Belles Vaches Laitières.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, [illegible]

Vacherie. Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur—[illegible]

PAR ALBERT PAUL & CO.

Vente Péremptoire.

Jolie Maison basse, en bois, dans la rue Morales, entre les rues St. Claude et [illegible]

PAR ALBERT PAUL & CO.—Bureau, No 67, [illegible]

UN CERTAIN TERRAIN [illegible]

PAR GEORGE PEARSON

Beaux Meubles, Belles Glaces, Tableaux, Gravures et Tapis à l'encan.

PAR GEO. PEARSON, encanteur—[illegible]

Conditions—Comptant.

PAR NASH & HODGSON.

Résidence en briques à deux étages,

No 165 de la rue des Remparts.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, Encanteur—[illegible]

UN TERRAIN DE PRIX—avec les bâtisses et améliorations [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur le façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, stocks et esclaves, bâtisses, etc. Aussi—ventes faites au dehors.

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, trois fois par semaine: le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Les personnes désirant disposer de leurs meubles à l'encan, devront s'adresser à M. Barnett avant le jour de la vente.

Avis.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

J. F. BARTHELEMY,
G. C. CULBERSON,
LOUIS ST-MARTIN,
JNO. G. MONROE, Commissaires.

Avis.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

J. L. LEWIS,
J. HOWELL,
J. E. MICHEL, Commissaires.
A. SELLE, secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

Marchandises Sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—A. Levy, Encanteur—Bureau, No. 26 de la rue de Chartres—MERCREDI, 22 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu:

Linons et organdis français, percales, toiles d'Irlande, mousselines suisses, tapis, châles, [illegible]

Conditions, à la vente.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Pour cause de départ.

Agréable résidence de famille,

Chemin du Bayou, 257, entre les rues Marais et Villeré.

Une maison en bois à deux étages avec jardin, le tout en bon ordre. A vendre pour cause de départ.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs—[illegible]

PAR G. DE FERIET

Dix Terrains de choix, dans le Troisième District, touchant immédiatement aux casernes des Etats-Unis et dans un des quartiers les plus florissants du district.

PAR G. DE FERIET, Encanteur, Bureau No 49 de la rue Royale—JEUDI, 23 [illegible]

Résidence de très grand prix, en briques à deux étages.

Au No 66 de la rue du Bayou, entre rues Bienville et Conti.

Une agréable maison basse, Au No 54 de la rue Franklin, [illegible]

PAR G. DE FERIET, Encanteur—[illegible]

Vente positive, en l'enchère publique, du magnifique magasin et entrepôt en briques à deux étages, au No [illegible] de la rue Vieille-Levée [illegible]

Agréable maison basse, en bois, au No [illegible] de la rue Amour entre Remparts, entre les rues Champs-Elysées et Frenchmen.

PAR G. DE FERIET, encanteur—[illegible]

Vente positive

—DE—

Une jolie Résidence en briques et à étage, au No 240 de la rue Royale, entre les rues Esplanade et Paix.

PAR G. DE FERIET, encanteur—[illegible]

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, [illegible] partage.

LA Dame F. O. [illegible] et al vs FRANÇOIS [illegible] et als.

Action en partage.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.